

ACTION URGENTE

Cambodge. Les personnes qui défendent la forêt font l'objet de menaces

La forêt humide de Prey Lang au Cambodge - un des écosystèmes les plus importants d'Asie du Sud-Est - est menacée. Au cours des dernières semaines, les personnes qui défendent cette forêt ont été menacées, arrêtées et agressées. Les manœuvres de harcèlement dont font l'objet les défenseurs de Prey Lang mettent en péril non seulement cette forêt humide et les populations autochtones qui vivent là, mais aussi la lutte mondiale contre le changement climatique.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Premier ministre Hun Sen
Office of the Prime Minister
Jok Dimitrov Boulevard Phnom Penh
Cambodge
Fax : +855 23 360 666/+855 23 880 619

Monsieur le Premier ministre,

Je vous écris pour vous faire part de ma vive préoccupation au sujet des agressions dont ont été victimes récemment des **militants des droits humains en lien avec l'environnement qui œuvrent pour la protection de la forêt humide de Prey Lang**, et pour vous prier instamment de faire le nécessaire pour que toutes les personnes qui défendent les droits humains bénéficient de conditions leur permettant de mener leur travail en toute sécurité et sans craindre de représailles. Il a été porté à ma connaissance qu'au cours des dernières semaines, des militants qui se mobilisent pour montrer au grand jour l'abattage illégal d'arbres dans la forêt humide de Prey Lang ont été soumis à des manœuvres de harcèlement sous la forme, notamment, d'arrestations arbitraires et d'agressions physiques de la part tant d'autorités de l'État que d'entreprises.

Le 13 mars dans la province de Kratie, quatre grands défenseurs de la forêt ont été arrêtés puis détenus et un a été frappé alors qu'ils enquêtaient sur des allégations de coupes forestières illégales. Selon certaines informations, ils font toujours l'objet d'une enquête. Quelques semaines auparavant, le 22 février, des gardes forestiers déployés par le ministère de l'Environnement ont bloqué le passage à des membres du Réseau communautaire de Prey Lang (PLNC) qui voulaient assister à la cérémonie annuelle de bénédiction des arbres du PLNC, événement qui a été arbitrairement supprimé.

Des responsables du ministère de l'Environnement ont affirmé que le PLNC agissait dans l'illégalité du fait qu'il ne s'était pas enregistré dans le cadre de la loi très controversée sur les associations et les organisations non gouvernementales (LANGO), en contradiction avec les assurances multiples données précédemment par le ministère de l'Intérieur selon lesquelles cette loi ne s'applique pas aux groupes issus de la population locale et agissant à l'échelle locale. Le Bureau des droits de l'homme des Nations unies a déclaré par le passé que le régime d'enregistrement obligatoire aux termes de la loi LANGO était contraire à l'obligation qu'a le Cambodge de protéger le droit à la liberté d'association, inscrit dans la Constitution du Cambodge et le droit international relatif aux droits humains.

Les groupes de défense locaux des droits humains en lien avec l'environnement comme le PLNC sont depuis une vingtaine d'années en première ligne de la lutte contre l'exploitation forestière illégale au Cambodge. L'abattage illégal d'arbres a dévasté les forêts humides du Cambodge et eu un impact considérable sur les modes de subsistance et les croyances des populations autochtones. Ces personnes qui défendent la forêt non seulement protègent ce qu'il reste de l'héritage naturel du Cambodge mais contribuent également à l'effort qui est mené à l'échelle de la planète pour faire face à la crise climatique.

Par conséquent, je vous prie instamment Monsieur le Premier ministre, d'user de votre influence pour :

- **qu'il soit mis fin au harcèlement et à l'intimidation qui visent les défenseurs des droits humains en lien avec l'environnement au Cambodge et veiller à ce que ces personnes soient soutenues et protégées dans leur travail quotidien essentiel ;**
- **qu'une enquête exhaustive et impartiale soit menée sur les allégations crédibles d'agressions, de détention arbitraire et de coupes illégales par des entreprises de l'agro-industrie actives autour de Prey Lang ;**
- **que la loi LANGO soit abrogée, ou révisée et modifiée de manière à la rendre conforme au droit international relatif aux droits humains et aux normes connexes, et préciser que les critères actuels d'enregistrement prévus par la loi LANGO ne s'appliquent pas aux réseaux locaux ni aux organisations locales.**

Veillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma haute considération,

COMPLEMENT D'INFORMATION

Prey Lang est la plus grande forêt de plaine à feuillage persistant en Asie du Sud-Est continentale ; elle couvre environ 500 000 hectares et s'étend sur quatre provinces du Cambodge. Cette forêt est un haut lieu de biodiversité qui abrite nombre d'espèces animales et végétales menacées, ce qui en fait une région d'une importance environnementale majeure pour la planète.

Plus de 250 000 personnes, dont la majorité se considèrent comme des autochtones Kuy, vivent à l'intérieur et autour de la forêt de Prey Lang. Prey Lang signifie « notre forêt » en langue kuy et les populations autochtones s'appuient sur elle depuis des générations dans leur vie quotidienne. La forêt de Prey Lang joue un rôle important dans la culture et la vie spirituelle des Kuy, et elle est un élément essentiel de leurs modes de subsistance. La forêt de Prey Lang a reçu le label de Sanctuaire de la vie sauvage en 2016 et les exportations de bois en provenance de cette forêt ont été interdites.

Pourtant, la forêt de Prey Lang est toujours menacée par les coupes forestières illégales. Le Réseau communautaire de Prey Lang a fait état de la perte de 41 758 hectares de forêt entre 2001 et 2018, ce qui correspond à presque 10% de la surface du Sanctuaire de la vie sauvage de Prey Lang. Fin 2019, une des plus grandes entreprises actives dans la région, Think Biotech, a fait l'objet d'une double enquête du ministère de l'Environnement et du Ministère de l'Agriculture, de la Sylviculture et des Pêches en lien avec des allégations d'abattage illégal d'arbres sur des terres ancestrales appartenant aux autochtones et situées en-dehors des limites de la concession de l'entreprise dans la forêt de Prey Lang.

La préservation de ce qu'il reste de forêt humide primaire sur la planète est essentiel dans la prévention contre les dommages catastrophiques du changement climatique. L'Organisation des Nations unies a déclaré que l'élimination des émissions dues à la déforestation ... pourrait réduire jusqu'à 30% les émissions nettes mondiales (traduction non officielle).

Le PLCN - réseau local constitué principalement de défenseurs autochtones de la forêt - a été créé en 2001 par des membres de la population locale vivement préoccupés par l'étendue dévastatrice des coupes forestières illégales dont ils étaient les témoins dans la forêt de Prey Lang. Ses membres sont des bénévoles à temps partiel qui prennent des risques considérables en faisant des rondes dans la forêt pour surveiller et empêcher les coupes illégales et le braconnage. Le PLCN a gagné plusieurs prix internationaux dont le Prix Initiative PNUD Équateur lors de la COP21 à Paris en 2015, et le Prix annuel de la Fondation Alexander Soros en 2013.

Des responsables du ministère de l'Environnement ont déclaré récemment que le PLCN agissait illégalement du fait qu'il ne s'était pas dûment enregistré en application de la loi relative aux associations et aux organisations non gouvernementales (LANGO). Ces personnes ont ensuite accusé le réseau de fournir des informations inexactes sur la déforestation et d'autres infractions dans la forêt de Prey Lang. Mener des activités sans s'être enregistré aux termes de la loi LANGO est passible d'une interdiction d'activité, d'amendes et même de poursuites au pénal.

Les menaces dont fait l'objet le PLCN sont le dernier exemple de l'instrumentalisation de la loi LANGO pour réprimer les organisations de la société civile indépendantes et le militantisme local. La loi LANGO a été introduite en août 2015 en dépit de très nombreuses critiques de la part d'organisations cambodgiennes et

internationales de défense des droits humains. Avant que la loi ne soit adoptée, Amnesty International avait demandé le rejet du projet de loi en invoquant le fait qu'il ne respectait pas le droit à la liberté d'association, ainsi que l'impact que ce texte risquait d'avoir sur le militantisme local.

LANGUES À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : [anglais, khmer]

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 2 mai 2020

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Groupe (ils)